

■ [Modifier](#)

■ [Insérer](#)

■ [Enlever](#)

Article 17bis – ECHOGRAPHIES

§ 1^{er}. Sont considérées comme prestations qui requièrent la qualification de médecin-spécialiste en radiodiagnostic (R):

Echographie bidimensionnelle

...

2. Echographies cardiovasculaires

...

461156	461160	Examen duplex couleur <u>unilatéral ou</u> bilatéral avec un bilan complet des vaisseaux sanguins <u>artériels et / ou</u> veineux superficiels et profonds des deux membres supérieurs ou des deux membres inférieurs	N	60
--------	--------	---	---	----

Par année civile ne peut être attestée qu'une seule prestation 461156-461160.

461174	461182	Examen duplex couleur bilatéral avec un bilan complet des vaisseaux sanguins artériels des deux membres supérieurs ou des deux membres inférieurs	N	70
-------------------	-------------------	--	--------------	---------------

461193	461204	Examen duplex couleur unilatéral avec un bilan complet des vaisseaux sanguins veineux superficiels et profonds d'un membre inférieur ou supérieur	N	60
-------------------	-------------------	--	--------------	---------------

461333	461344	Examen duplex couleur unilatéral avec un bilan complet des vaisseaux sanguins artériels d'un membre inférieur ou supérieur	N	50
-------------------	-------------------	---	--------------	---------------

~~Par année civile ne peut être attestée qu'une seule des prestations 461156-461160, 461193-461204.~~

~~La même restriction s'applique aux prestations 461174-461182, 461333-461344.~~

...

461370	461381	Examen duplex couleur des vaisseaux sanguins veineux d'un ou plusieurs membres inférieurs ou supérieurs, destiné au follow-up d'une ou plusieurs lésions connues, à un contrôle postopératoire, à la détection d'une thrombophlébite ou d'une thrombose veineuse profonde ou à une autre indication spécifique pour un examen orienté	N	30
--------	--------	---	---	----

...